



Orientation des nouveaux employés

Cette liste de contrôle présente les sujets essentiels qui doivent être abordés avec tous les nouveaux employés avant qu'ils commencent à travailler.

Cette liste est basée sur la Loi sur l'hygiène et la sécurité de travail du Nouveau-Brunswick. Vous pouvez utiliser cette liste comme preuve de l'orientation complétée.

Les employeurs sont encouragés à l'adapter pour inclure les attentes propres à leur milieu de travail, comme les heures de travail, les modalités de paie, les politiques disciplinaires, etc.

Les employés ne doivent pas utiliser d'équipement ou de machinerie à moins d'avoir :

- reçu une formation pratique sur l'équipement;
- reçu des instructions sur l'EPI requis;
- démontré qu'ils sont compétents et capables de travailler en toute sécurité.*

**Les nouveaux employés doivent être étroitement supervisés jusqu'à ce qu'ils soient confiants et compétents.*

Conservez les dossiers d'orientation et de formation dans le dossier de l'employé pendant au moins trois ans.

Prévoyez un moment après la première journée complète de travail pour discuter de toute préoccupation en matière de sécurité.

Questions?

Visitez le site www.fermeparlesoins.ca pour plus d'informations sur la formation, les ressources et le soutien.

Liste de vérification – Orientation des nouveaux employés

Nom de l'employé		Date d'embauche	
Personne responsable de l'orientation		Date de l'orientation	
Nom du superviseur			
Coordonnées			

Sujet	Description	Complété ?
Coordonnées du superviseur	Fournir le numéro de téléphone du superviseur.	
Droits en santé et sécurité au travail	<p>Présentez comment la législation en santé et sécurité au travail confère trois droits essentiels aux salariés et leur mise en pratique sur le lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le droit de savoir, ● le droit de participer, et ● le droit de refuser un travail dangereux. 	
Responsabilités en santé et sécurité au travail	<p>Les employés ont des obligations légales en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail (SST). Ces obligations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Se conformer à la loi sur la santé et la sécurité au travail et à ses règlements; ● travailler de façon sécuritaire et ne pas mettre leur sécurité ni celle d'autrui en danger; ● signaler les dangers sur le lieu de travail; ● porter l'équipement de protection individuelle approprié; ● collaborer avec Travail sécuritaire NB et ses agents chargés de la santé et de la sécurité. 	
Règles de sécurité à la ferme	<p>Expliquer les règles, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> être apte au travail; <input type="checkbox"/> pas de téléphone cellulaire; <input type="checkbox"/> pas de jeux dangereux; <input type="checkbox"/> poser des questions en cas de doute; <input type="checkbox"/> signaler les dangers; <input type="checkbox"/> aucun passager sur les tracteurs (sauf l'opérateur). 	

Sujet	Description	Complété ?
Dangers potentiels	<p>Faire visiter la ferme et discuter des dangers liés au lieu de travail ainsi que des procédures de sécurité. Les discussions peuvent porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> l'équipement mobile : Ne pas s'approcher d'un équipement en mouvement tant qu'il n'est pas à l'arrêt et que l'opérateur ne fait pas signe d'approcher. <input type="checkbox"/> l'inspection des outils avant utilisation; <input type="checkbox"/> les espaces clos : ne pas pénétrer dans les silos ou les fosses à lisier sans avoir suivi une formation adéquate. Identifiez les autres espaces clos sur votre ferme; <input type="checkbox"/> les techniques de levage appropriées; <input type="checkbox"/> les produits chimiques présents à la ferme ; <input type="checkbox"/> la sécurité avec les animaux; <input type="checkbox"/> la chaleur et hydratation (importance de boire beaucoup d'eau et de faire des pauses); <input type="checkbox"/> l'importance d'un bon entretien des locaux; <input type="checkbox"/> se protéger de la poussière et des moisissures; <input type="checkbox"/> le bruit et la protection auditive. 	
Premiers soins et déclaration	Montrer l'emplacement des trousse de premiers soins et identifier les secouristes . Expliquer comment signaler les blessures et remplir les formulaires.	
Procédures d'urgence	Revoir les procédures en cas d'urgence (incendie, blessure grave, exposition ou déversement de produits chimiques, situation violente, etc.). Montrer où se trouve le plan d'urgence .	
Équipement de protection individuelle (EPI)	Discutez des équipements de protection individuelle (EPI) qui doivent être portés en fonction des tâches à accomplir.	
Formation	<p>Fournir une formation adaptée au rôle, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> utilisation sécuritaire de la machinerie; <input type="checkbox"/> travail en hauteur; <input type="checkbox"/> entretien et verrouillage des machines; <input type="checkbox"/> espaces clos; <input type="checkbox"/> manipulation sécuritaire des produits chimiques. 	

Signature de l'employé : _____

Date: _____

Signature du superviseur : _____